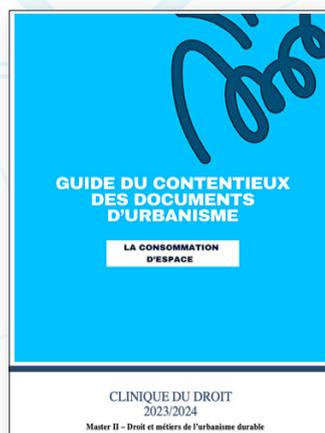
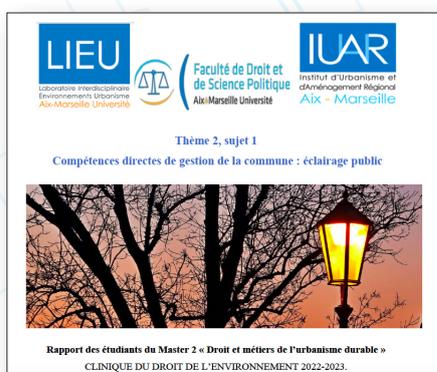


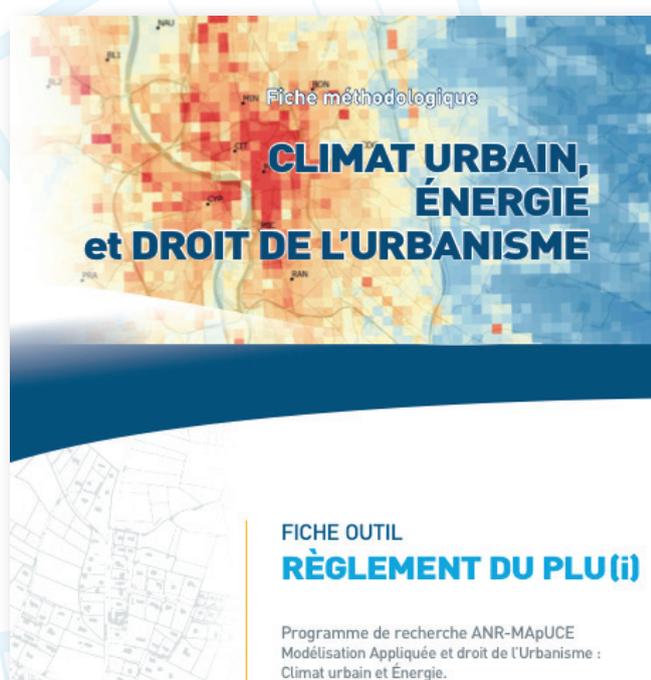
# Parcours Droit de l'Urbanisme et Droit de l'Environnement

Le parcours « Droit de l'urbanisme et droit de l'environnement » répond aux besoins d'une formation adaptée aux évolutions actuelles des politiques nationales et locales, des pratiques des acteurs et des juristes de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise à sensibiliser les futurs professionnels aux enjeux juridiques, sociaux et environnementaux qui font émerger une nouvelle façon de concevoir, construire, habiter et gérer la ville et les territoires. Les impératifs de transition environnementale, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, de sobriété dans la consommation de l'espace, des ressources naturelles et de l'énergie entraînent d'importantes évolutions des normes juridiques et des contentieux dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement. La maîtrise et la mise en pratique du droit de l'urbanisme et du droit de l'environnement se réalisent par l'acquisition et l'approfondissement des savoirs propres à ces matières ainsi que par des exercices participatifs de mise en œuvre de projets urbains durables et d'études juridiques de terrain.



## Objectifs de la formation

Le parcours a pour objectif d'acquérir une double compétence en droit de l'urbanisme et en droit de l'environnement afin d'appréhender dans leur globalité les enjeux de la transition énergétique et écologique. Le Master 2 est marqué par une ouverture à l'interdisciplinarité dans le contenu et les méthodes d'enseignement comme dans la valorisation des travaux collectifs et personnels des étudiants, grâce au rattachement de ce diplôme de droit à un institut d'urbanisme. Il facilite enfin l'insertion professionnelle des étudiants grâce à l'appui d'un réseau de professionnels et d'avocats à l'échelle régionale ainsi qu'à des partenariats avec des institutions territoriales telles que la Ville de Marseille et la Métropole AMMP ou des associations de protection de l'environnement.



## Débouchés

Le parcours « Droit de l'urbanisme et droit de l'environnement » forme des juristes dans les métiers de l'urbanisme, de l'environnement, de l'aménagement et de la promotion immobilière. Les diplômés sont préparés à intégrer des services ou des équipes professionnelles pluridisciplinaires et à se positionner notamment sur des métiers émergents (production d'énergies renouvelables, intégration des questions environnementales et climatiques dans les aménagements...) :

- Cadres dans la fonction publique d'Etat, les collectivités territoriales (services juridiques ou services d'urbanisme et d'environnement) ou les établissements publics (Conservatoire du littoral, Établissements publics fonciers...).
- Avocats spécialisés en droit de l'urbanisme et de l'environnement ;
- Responsables de services juridiques et contentieux, chargés d'études ou chargés d'opérations dans des bureaux d'urbanistes, sociétés foncières, d'aménagement et de promotion immobilières, bureaux d'études, bailleurs sociaux... ; juristes ou chargés de mission dans le secteur associatif (protection de l'environnement, de la qualité paysagère et architecturale et du cadre de vie, bâtiments et aménagements durables...).

## Contenu de la formation

Les enseignements, à dominante de droit public, concernent les enjeux, le cadre et les outils juridiques de la planification urbaine, de l'urbanisme opérationnel et de l'intégration des questions environnementales dans les politiques territoriales. Le parcours ouvre le choix entre une option professionnalisante (stage long 3 à 6 mois) et un parcours orienté vers la recherche (mémoire), pour poursuivre en thèse.

<b>SEMESTRE 3</b>	<b>Heures CM</b>	<b>Heures TD</b>	<b>ECTS</b>	<b>Heures étudiants</b>
<b>BCC 1. Maîtriser et produire des savoirs spécialisés en droit de l'urbanisme et de l'environnement</b>	<b>115</b>		<b>12</b>	<b>115</b>
<b>UE 1. Maîtriser des outils hautement spécialisés de planification urbaine et de contrôle des utilisations du sol</b>	<b>56</b>		<b>6</b>	
Sources, principes et enjeux du droit de l'urbanisme	7			
Planification urbaine	24			
Droit des autorisations d'urbanisme	25			
<b>UE 2. Maîtriser des outils hautement spécialisés de droit de la protection de l'environnement</b>	<b>59</b>		<b>6</b>	
Sources, principes et enjeux du droit de l'environnement	11			
Droit de la protection de l'environnement	28			
Droit des économies d'énergie	10			
Participation du public et évaluation environnementale	10			
<b>BCC 2. Analyser toutes questions juridiques liées à des enjeux d'urbanisme, d'environnement et d'aménagement des territoires</b>	<b>121</b>		<b>13</b>	<b>121</b>
<b>UE1. Approfondir l'aménagement foncier et le droit de l'urbanisme</b>	<b>74</b>		<b>8</b>	
Procédures d'acquisition des biens par les personnes publiques	15			
Aménagement et renouvellement urbains	34			
Droit et politiques publiques de l'habitat et du logement	13			
Maîtriser les outils de développement économique de l'environnement et l'aménagement	12			
<b>UE 2. Approfondir le droit de l'environnement et du patrimoine bâti</b>	<b>47</b>		<b>5</b>	
Installations classées, risques technologiques et naturels	15			
Gestion des flux et fonctionnement urbain : agriculture, déchets, transports	13			
Gestion des risques émergents et changement climatique	13			
Protection et mise en valeur du patrimoine bâti	6			
<b>BCC 3. Assister, et conseiller sur toutes questions juridiques en droit de l'urbanisme ou droit de l'environnement (clinique du droit)</b>	<b>19</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>43</b>
Tutorat de la clinique du droit de l'urbanisme et de l'environnement		24		
Méthodologie de la recherche pratique et théorique	6			
Contentieux des documents d'urbanisme	12			

<b>SEMESTRE 4</b>		Heures CM	Heures TD	ECTS	Heures étudiants
<b>OPTION 1 : PROFESSIONNELLE</b>				<b>30</b>	
<b>BCC 1. Mettre en pratique les savoirs dans un contexte pluridisciplinaire et en équipe</b>	<b>42</b>		<b>7</b>	<b>42</b>	
<b>UE 1. Mobiliser ses connaissances juridiques en environnement et urbanisme sur une étude de terrain Projet de recherche appliquée</b>					
Analyse et diagnostic de projet de recherche appliquée					
Restitution du projet de recherche appliquée					
<b>BCC 2. Choisir une compétence pré-professionnelle et produire une analyse juridique approfondie de son expérience (stage et mémoire de stage)</b>			<b>23</b>		
<b>UE 1. Stage et mémoire</b>					
Stage entre 3 et 6 mois					
Mémoire					
<b>OPTION 2 : RECHERCHE</b>				<b>30</b>	
<b>BCC 1. Mettre en pratique les savoirs dans un contexte pluridisciplinaire et en équipe</b>	<b>42</b>		<b>7</b>	<b>42</b>	
<b>UE 1. Mobiliser ses connaissances juridiques en environnement et urbanisme sur une étude de terrain Projet de recherche appliquée</b>					
Analyse et diagnostic de projet de recherche appliquée					
Restitution du projet de recherche appliquée					
<b>BCC 2. Développer une recherche individuelle (mémoire de recherche)</b>			<b>23</b>		
<b>UE 1. Mobiliser ses connaissances juridiques en environnement et urbanisme sur une étude de terrain Projet de recherche appliquée</b>					
Stage 1 mois					
Mémoire					